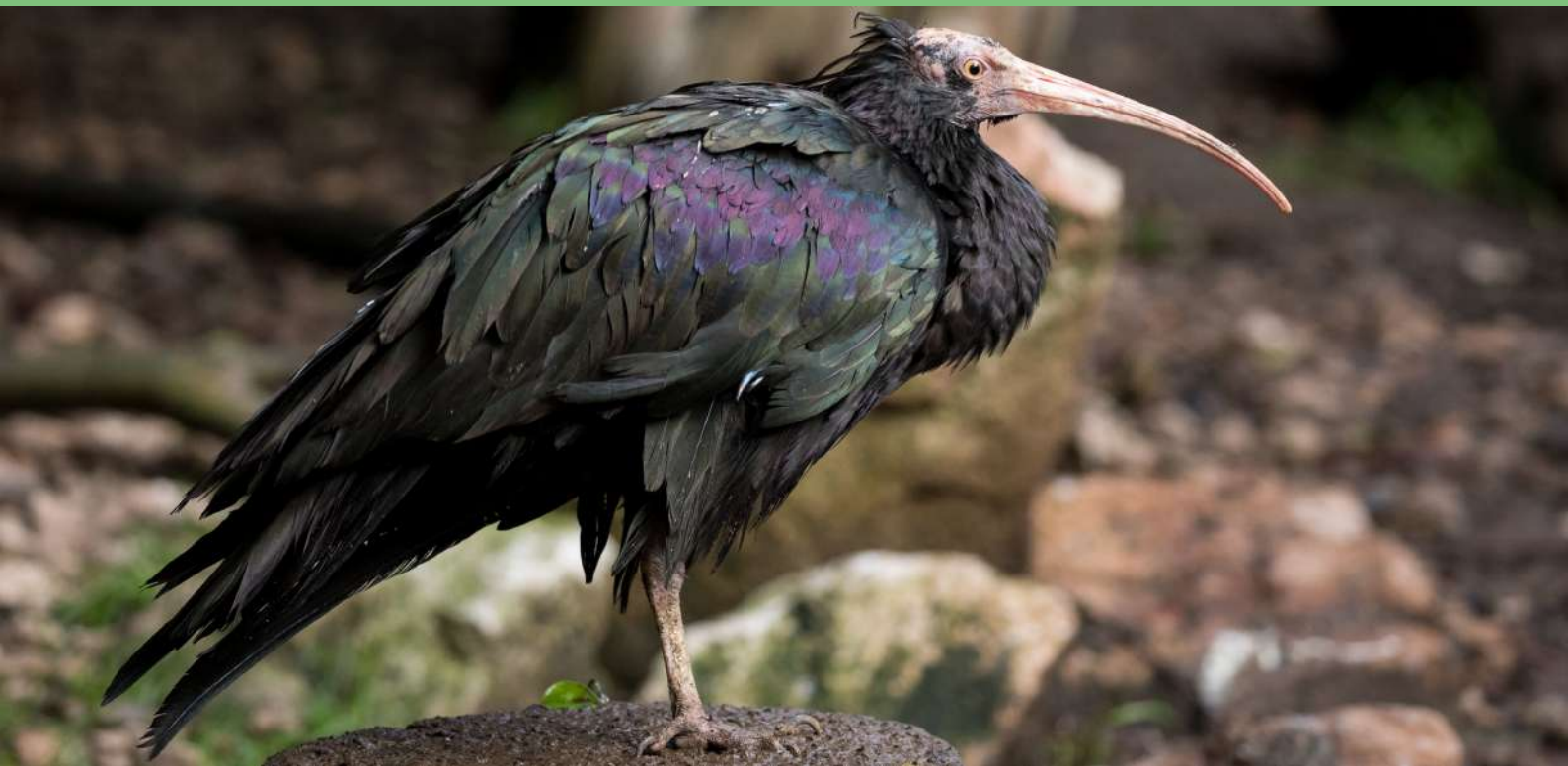


Communiqué de presse du 24 janvier 2020

Le Parc zoologique & botanique de Mulhouse s'apprête à réintroduire cinq ibis chauves en Andalousie



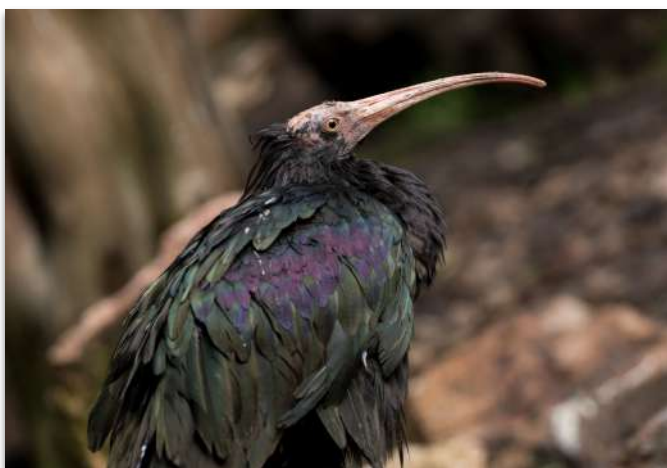
LÉ 3 FÉVRIER 2020, CINQ JEUNES IBIS CHAUVES (*GERONTICUS EREMITA*) QUITTERONT LE PARC ZOOLOGIQUE & BOTANIQUE DE MULHOUSE (HAUT-RHIN) OÙ ILS SONT NÉS, DIRECTION L'ANDALOUSIE. LES OISILLONS REJOINDRONT AINSI UNE SOIXANTAINÉ D'AUTRES INDIVIDUS, DANS LE CADRE D'UN PLAN D'ACTION INTERNATIONAL DE RÉINTRODUCTION DE L'ESPÈCE, DANS UN MILIEU DONT ELLE AVAIT DISPARU DEPUIS PLUSIEURS CENTAINES D'ANNÉES.

Depuis 2010, le Parc zoologique & botanique de Mulhouse participe au Proyecto Eremita, programme de réintroduction de l'ibis chauve en Andalousie, dans la région de Jerez de la Frontera. Les réintroductions sont très rares mais le programme espagnol a prouvé son efficacité dans la réintroduction d'une espèce qui avait totalement disparu de cette partie du globe. En 2018, l'ibis chauve a été classé parmi les espèces « en danger » d'extinction par l'UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature ; entre 1994 et 2017, elle était classée « en danger critique » d'extinction par l'UICN.



Qui sont les oisillons concernés ?

En 2014, dans le cadre du Proyecto Eremita, le Parc zoologique & botanique de Mulhouse avait déjà envoyé en Andalousie cinq jeunes ibis chauves nés en Alsace ; six en septembre 2017. Cette année, cinq oisillons, âgés d'un à deux ans, sont concernés. Pour qu'un parc zoologique puisse prétendre au lâcher d'animaux dans la nature dans le cadre de programmes de réintroduction, de strictes conditions doivent être respectées. Il faut dans un premier temps que la population en parcs zoologiques soit durable : le nombre d'individus présents dans les parcs doit assurer une diversité génétique suffisante pour constituer une ressource variée en vue des réintroductions. Avec mille individus dans les parcs zoologiques, la population mondiale d'ibis chauves est estimée durable. D'un point de vue sanitaire, les animaux doivent bien entendu être en parfaite santé, de façon à éviter toute contagion du cheptel déjà sur place. Également, les animaux doivent répondre à des critères comportementaux, fixés dans le cadre de protocoles de réintroduction édictés par l'UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Ainsi, les cinq oisillons nés au Parc zoologique & botanique de Mulhouse sont sevrés et n'ont pas été « imprégnés »



par l'homme, ce qui pourrait constituer un obstacle au succès du programme. Les oisillons ont en effet été élevés soit par leurs parents, soit en groupe, au contact donc d'autres congénères.

Le Proyecto Eremita, kesako ?

Depuis 2008, le Proyecto Eremita, lancé par le Zoobotanico de Jerez de la Frontera en Andalousie, œuvre à implanter une colonie d'ibis chauves nés en parcs zoologiques, dans la région de Cadix, qui ferait le lien entre le continent européen et la population marocaine, plus grosse population d'ibis chauves au monde (parc national de Souss-Massa).

Après une période pouvant s'étendre de quelques semaines à plusieurs mois passés dans une volière d'acclimatation, les oiseaux sont relâchés dans la nature ; le milieu ne pouvant pour l'instant pas subvenir à leurs besoins, les animaux, même relâchés, continuent d'être nourris par l'homme. Toutefois, ce programme de réintroduction est bénéfique à l'espèce mais également plus largement : pour viser l'autonomie alimentaire des animaux, les autorités locales mettent en place des mesures de protection de l'environnement à proximité des trois falaises sur lesquelles évoluent les ibis chauves ; elles privilégient également une agriculture plus responsable et contrôlent strictement l'usage des pesticides qui nuisent aux insectes, qui font partie du régime alimentaire de l'ibis chauve, aux côtés de scorpions et de petits reptiles et amphibiens. Des chercheurs et des bénévoles assurent le suivi des animaux réintroduits et de leur progéniture.

Douze ans après le lancement du Proyecto Eremita, environ vingt-cinq couples (une soixantaine d'individus en comptant les jeunes) peuplent désormais la zone. Le programme est un succès : dernièrement, deux jeunes nés en Andalousie de parents issus de parcs zoologiques ont été observés au Maroc.

La réintroduction, une opération qui demande temps, argent... et collaboration entre professionnels

Lancé en 2008, le Proyecto Eremita a dû essayer quelques échecs avant de mettre sur pied un protocole performant de réintroduction. En 2016, un plan d'actions international a fixé ces protocoles et leurs objectifs, parmi lesquels figurent l'augmentation des reproductions entre animaux relâchés, la baisse de la mortalité, l'établissement de nouvelles colonies ou encore l'amélioration des connaissances à destination de la communauté scientifique.



« Le rôle des parcs zoologiques, au XXIe siècle, est de venir en soutien aux acteurs professionnels de la réintroduction, qui œuvrent à protéger des zones d'habitat naturel et qui peuvent solliciter l'apport de nouveaux individus issus d'institutions comme les parcs zoologiques s'il est nécessaire de renforcer une population trop petite et homogène génétiquement ou réintroduire une espèce qui avait totalement disparu d'une zone. Le parc zoologique est un

complément, une bouée de sauvetage : dans le cas où on n'a plus du tout d'individus dans la nature, on a encore le potentiel qui existe dans les zoos », explique le docteur-vétérinaire Brice Lefaux, directeur du Parc zoologique & botanique de Mulhouse.

« Le parc zoologique du XXIe siècle a donc un rôle majeur à jouer dans la conservation des espèces menacées, rôle reconnu par l'UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Mais il est aussi important pour le public qu'il ne soit pas présenté comme une arche de Noé, car il reste un maillon, primordial certes, mais bien un maillon du sauvetage de certaines espèces, dans le cadre de programmes de réintroduction qu'il peut soutenir, pour lesquels il travaille en collaboration étroite avec bien d'autres établissements dans le monde, mais dont il ne faut pas penser qu'il est le seul instigateur », conclut-il.

Le Parc zoologique & botanique de Mulhouse est impliqué dans plusieurs programmes dont l'objectif est la réintroduction d'espèces menacées dans leur milieu naturel : le vautour fauve (*Gyps fulvus*), le vautour moine (*Aegypius monachus*), l'ibis chauve (*Geronticus eremita*) ou encore la tortue cistude d'Europe (*Emys orbicularis*).





A propos du Parc zoologique & botanique de Mulhouse

Un Parc unique qui fait référence

CRÉÉ EN 1868 ET DIRIGÉ DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS PAR DES VÉTÉRINAIRES, LE PARC ZOOLOGIQUE & BOTANIQUE DE MULHOUSE FÊTE SES 152 ANS EN 2020.

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) gère aujourd'hui ce lieu exceptionnel de 25 hectares, actuellement premier site touristique du Haut-Rhin et troisième d'Alsace, qui a accueilli 325 537 visiteurs en 2019. De par son patrimoine et sa qualité paysagère, le site, labellisé « Jardin remarquable », renforce l'attractivité et le rayonnement de m2A et plus particulièrement de Mulhouse.

Ces dernières années, m2A s'est engagée à réaliser de nombreuses infrastructures et de nouveaux enclos dans le respect de l'environnement (normes BBC pour la plupart des nouvelles réalisations). Ainsi, depuis 2015, plus de 10 millions d'euros ont été consacrés à ces rénovations et nouvelles réalisations, notamment :

- le parc des lions d'Asie
- la rénovation de la singerie
- le parc des zèbres de Grévy
- le parc des loups du Canada
- le réaménagement des îles des lémuriens
- le bâtiment des suricates
- la Maison de l'éclosion
- l'Espace Grand Nord
- l'Enclos asiatique
- le Jardin des plantes géantes
- la salle Séminaires
- la Petite Amazonie
- l'enclos des okapis

En 2021, le Parc zoologique & botanique de Mulhouse présentera un nouvel espace de plus d'un hectare, où cohabiteront espèces africaines déjà présentes au Parc et nouvelles espèces : l'Horizon Afrique (montant des investissements : 8,5 millions d'euros TTC).

Ces investissements ont contribué à développer la notoriété de Mulhouse et à renforcer la fierté que ressentent les habitants pour leur Parc.

Actuellement, sur les 170 espèces hébergées au sein de l'établissement, 87 font partie d'un EEP, il soutient également 20 projets de conservation *in situ*. Ce choix délibéré positionne le Parc comme une référence en matière de conservation. La diversité des espèces représentées recouvre des animaux très rares en parcs zoologiques comme le lémurien aux yeux turquoise, le perroquet du Cap, le perroquet à gorge bleu, le cerf du prince Alfred, la panthère de l'Amour, etc.

Informations pratiques

Horaires : le Parc zoologique & botanique de Mulhouse est ouvert tous les jours de 9h à 17h en mars, octobre et novembre, de 9h à 18h en avril et septembre, de 9h à 19h de mai à août et de 10h à 16h de décembre à février.

Tarifs : 10 € pour les adultes du 1^{er} janvier au 20 mars et du 1^{er} novembre au 31 décembre 2020.

16 € pour les adultes du 21 mars au 31 octobre 2020.

10 € pour les enfants de 4 à 16 ans tout au long de l'année. Gratuit pour les moins de 4 ans accompagnés d'un adulte.